

Après un demi-siècle d'exercice de la géographie au service de la formation des ressources humaines, de la connaissance de l'Afrique et de son aménagement, il est apparu important de marquer un temps d'arrêt pour faire un bilan et envisager des perspectives disciplinaires et de recherches de la science géographique et de sa pratique en Afrique. Après tout ce parcours de l'Afrique au travers du développement, des crises multiples et de l'avènement de la mondialisation, la Géographie s'est constitué un champ d'étude qui a abouti à la production de connaissances et de savoirs dans tous les domaines permettant d'éclairer la relation entre l'Homme et l'Espace. La mise en perspective des problématiques, des objets, des méthodes, des savoirs avec le développement futur du continent, vise à ouvrir de nouvelles pistes de recherche à la discipline. Colloque international en hommage aux enseignants-chercheurs honoraires de l'Institut de Géographie Tropicale, 14-17 septembre 2009, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Céline Yolande KOFFIE-BIKPO
Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody-Abidjan
Ousmane DEMBELE, Institut de Géographie Tropicale, Université de
Cocody-Abidjan



978-3-8417-9335-5

Géographie en Afrique subsaharienne T II

Céline Yolande KOFFIE-BIKPO, O. DEMBELE



www.ingimage.com-ISSN_2170_00045

Céline Yolande KOFFIE-BIKPO
Ousmane DEMBELE

Les perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne

Actes de colloque Tome II

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES
PERSPECTIVES DE LA GEOGRAPHIE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

*Abidjan, ENSEA
14-17 septembre 2009*

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES
PERSPECTIVES DE LA GEOGRAPHIE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE

Prof. AKIBODE Koffi Ayechero, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

Prof. ALOKO-N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherche, Université de Cocody-Abidjan

Prof. ATTA Koffi Lazard, Maître de Recherche, Université de Cocody-Abidjan

Prof. François BART, Professeur Titulaire, Université de Bordeaux III (France)

Prof. Jean Pierre CORLAY, Professeur Émérite, Université de Nantes (France)

Prof. DESSE Michel, Professeur Titulaire, université de Poitiers (France)

Prof. Jean Charles FILLERON, Maître de conférences HDR, Université de Toulouse le Mirail (France)

Prof. TAPE Bidi Jean, Maître de conférences, Université de Cocody-Abidjan

Dr. KOLI BI Zueli Bernard, Maître-assistant, Université de Cocody-Abidjan

COMITE D'ORGANISATION

IGT

Directeur de l'IGT :

Professeur ALOKO-N'GUESSAN JEROME

Secrétariat :

TOURE Mamoutou, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Joseph-Pierre, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Nous tenons à remercier vivement toutes les institutions qui ont rendu possible la tenue de ce colloque notamment :

L'Agence Universitaire de la Francophonie

L'Université d'Abidjan Cocody

L'Ecole Normale Supérieure

L'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée.

LISTE DES AUTEURS

DEMBELE Ousmane Maître assistant, département de géographie, université d'Abidjan Cocody : email : dembele.ousmane99@yahoo.fr

TOURE Augustin Tiyégbo : Maître-assistant à l'Institut de Géographie Tropicale Université de Cocody, touretiyegbo@yahoo.fr

REY Pascal (Docteur en géographie - ADES), Consultant dans le cadre de la mise en œuvre de la RSE (La Granada Ent.) Enseignant intervenant à l'ISTOM, rey_pascal@yahoo.fr

Jean-Pierre CORLAY; Professeur émérite de géographie Université de Nantes –IGARUN éolittomer-LETG (Littoral - Environnement - Télédétection - Géomatique), jp.corlay@wanadoo.fr

TRAORE Porna-Idriss Université de Bouaké à Abidjan (Côte d'Ivoire) et Pacte -Cnrs Grenoble (France).

PAULINE A. DIBI KANGAH ; Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université de Cocody -- Abidjan, Côte d'Ivoire

Professeur Michel TCHOTSOUA HDR de géographie/géomatique ; tchotsoua@yahoo.fr

ALLA DELLA André. Enseignant-chercheur, Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody-Abidjan : email : alla_della@yahoo.fr

CAMARA Mame Marie Bernard : Docteur en Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar), mamegeo@yahoo.fr

KANE Alioune; Professeur de Géographie, Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, akane@ucad.sn @yahoo.fr

HAUHOUOT Célestin ; Maître-assistant à l'Institut de Géographie Tropicale email hauhouot.asseypo@univ-cocody.ci

Aboubakry THIAM ; Chargé de Cours département de Géographie Université de Nouakchott Consultant à l'Union Mondiale de la Nature (UICN)- Email : taboubakry@yahoo.fr

Dr. Mallé DIAGANA ; Chargé de Cours, département de Géographie, Université de Nouakchott, Chargé de programmes Biodiversité et coordination scientifique au PND, Email : mallediagana@yahoo.fr

Dr. KOLI BI Zuéli, Maître-Assistant à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody-Abidjan (z_kolibi@yahoo.fr)

Dr. KONAN Kouadio Eugène, Assistant à l'Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody-Abidjan (enzokkeugene@yahoo.fr)

ETTIEN Dadja Zénobe, Assistant, Département de Géographie, Université de Bouaké, email : djazen@yahoo.com

TOURE Baba, Doctorant, Centre Universitaire de Recherche Appliquée en Télédétection (CURAT), Université de Cocody, Email : tgeo76@yahoo.fr

COULIBALY Kélémary, Assistant à l'Institut de Géographie Tropicale de l'Université de Cocody – Abidjan – Côte d'Ivoire. : E mail : Kelemory@yahoo.fr

Véronique LASSAILLY-JACOB, géographe, professeur des Universités, Université de Poitiers, membre du Laboratoire Migrinter ; Mail : vlassail@univ-poitiers.fr

KAMBIRE BEBE (Assistant), Anne Marilyse KOUADIO ; Enseignant-Chercheur ; Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Courriel: kamarilyse@yahoo.fr

GOHOUROU Florent, MIGRINTER (Migrations internationales Espaces et Sociétés) –UMR 6588 CNRS / MSHS ; POITIERS.
E-mail : hamann176@yahoo.fr.

N'dri Germain APHING-KOUASSI ;Enseignant-Chercheur, Institut de Géographie Tropicale :Université Cocody Abidjan (Côte d'Ivoire) E-mail : germain_ak@yahoo.fr

VIMENYO Messan, Enseignant-Chercheur ; Université de Lomé, Togo ; LARDYMES (Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) E-mail : mvimenyo@yahoo.fr

KOFFIE-BIKPO -, Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody Abidjan ; e mail: bikpoceline@yahoo.fr

NJOMBISSIE PETCHEU ; Professeur des Lycées et Doctorant en Géographie) Igor Casimir*Petcheu1@yahoo.fr

TCHINDJANG Mesmin;Chargé de Cours au Département de Géographie ; mtchind@yahoo.fr

KAMGA FOGUE Aime;(Ingénieur des eaux et forêt)
Université de Yaoundé I (Cameroun) ;*akamgacm@yahoo.fr

WAKPONOU Anselme ; Enseignant Chargé de cours de Géographie, Département de géographie, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaine, Université de Ngaoundéré – Cameroun; wakponouanselme@yahoo.fr

Joseph Pierre NDAME ; Enseignant-Chercheur, Département de Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun) ndamejoseph@yahoo.fr

Eric Joel FOFIRI NZOSSIE, Doctorant en Géographie, Université de Ngaoundéré (Cameroun), fofiri_eric@yahoo.fr

Koudzo SOKEMAWU, assistant,; Docteur en Géographie humaine ; Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES) ; Département de Géographie ; Université de Lomé ; mail : yvessoke@yahoo.fr

Florence BRONDEAU ; Maître de Conférences ; Université Paris 4 Sorbonne ; UMR 8185 ENeC ; 191 rue Saint Jacques, 75 005 PARIS ; berthobrondeau@wanadoo.fr, Florence.Brondeau@paris-sorbonne.fr

Michel DESSE ; Professeur des Universités ; Université de Poitiers Icotem ; Michel.desse@univ-poitiers.fr

BAMISSO Rafiatou ; Laboratoire Pierre PAGNEY, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement ; Département de Géographie et Aménagement du Territoire ; Université d'Abomey-calavi (UAC) ; Email : bamissoraf@yahoo.fr

Pr. BOKO Michel ; Laboratoire Pierre PAGNEY, Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement ; Département de Géographie et Aménagement du Territoire ; Université d'Abomey-calavi (UAC) ; Email : mboko47@live.fr

Pr. AKOEGNINOU Akpovi ; Laboratoire de Botanique Appliquée ;
Herbier National du Bénin ; Département de Biologie végétale. Université
d'Abomey-Calavi (UAC)

Email : akoegnin@bj.refer.org

Dr. KOUMAN Koffi Mouroufié ; Assistant, Enseignant-chercheur à
l'ENS d'Abidjan ; E-mail : koumankoff@yahoo.fr

YAO Kouassi Aimé, Doctorant en géographie Université Cocody
(Abidjan) ; E-mail : yao_kaim@yahoo.fr

Pr Jérôme ALOKO-N'GUESSAN, Directeur de Recherches, Institut de
Géographie Tropicale, Université Cocody (Abidjan) ; E-mail :
poitoucharente2@yahoo.fr

YAO Kouassi Aimé, Doctorant en géographie Université Cocody
(Abidjan) E-mail : yao_kaim@yahoo.fr

SANKARE Y.1 : Centre de Recherches Océanologiques (CRO) 29 Rue
des Pêcheurs BPV 18 Abidjan, Côte d'Ivoire, Adresse électronique :
sankare04@hotmail.com

N. AMALACHY 2 ; Institut de Géographie Tropicale
Université de Cocody Abidjan e mail : Amalachy@yahoo.fr

Kouassi Paul ANOH ; Institut de géographietropicale Maître de
conférences ; anohpaul@yahoo.fr

Adjoba Marthe KOFFI ; Enseignant-chercheur Université de Cocody ;
(Institut de Géographie Tropical) ; docteurkoffi@ymail.com

OUATTARA Seydou ; Doctorant, IGT. E-mail : ouat_seydou@yahoo.fr

TAPE BIDI Jean, Maître de Conférences, IGT, UFR/SHS Université de
Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire ; email : bidijean@yahoo.fr

YAO BELI Didier, Doctorant, IGT, UFR/SHS ; Université de Cocody-
Abidjan, Côte d'Ivoire ; email : Belididier07@yahoo.fr

KOFFI YAO Julius; Enseignant-Chercheur ; Université de Bouaké, Côte
d'Ivoire ; email yao.julius@ird.fr

WATANG ZIEBA Félix, Enseignant au Département de Géographie ;
Ecole Normale Supérieure/Université de Maroua (Cameroun) ; email :
watangf@yahoo.fr

ZINSOU-KLASSOU Kossiwa ; Maître Assistante ; Laboratoire de
Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (Lardymes)
Département de Géographie Université de Lomé

Armand KANGAH, Laboratoire des Milieux NATurels (LAMINAT)
Institut de Géographie Tropical (IGT), Université de Cocody
a_kangah@yahoo.fr

N'DAHOULE-YAO Remi ; Enseignant-chercheur ; Université de
Cocody/Abidjan Institut de Géographie Tropicale ; email :
ndahouley@yahoo.fr

KOFFI Brou Emile ; Géographe, Maître Assistant ; Université de Bouaké
(Côte d'Ivoire) ; email : koffi_brou@yahoo.fr

Irène KASSI ; Docteur en Géographie Humaine ; Assistant-chercheur à
l'Institut de Géographie Tropicale (IGT) ; Université de Cocody-Abidjan,
email : irenekassi@yahoo.fr

YAO-KOUASSI Q. C. Doctorant Laboratoire GREGUM-ESO CNRS
UMR 6590, Université du Maine, Avenue Olivier Messiaen 72085 Le Mans
Cedex 9, e-mail : quonanchristian@yahoo.fr

DJELLOULI Y. Professeur Laboratoire GREGUM-ESO CNRS UMR
6590, Université du Maine, Avenue Olivier Messiaen 72085 Le Mans Cedex
9, e-mail : yamna.djellouli@univ-lemans.fr

YASSI Gilbert Assi ; Enseignant-chercheur ; Ecole Normale Supérieure,
Laboratoire Ville, Société, Territoire ; (Côte d'Ivoire) ; yassiga@yahoo.fr

KAMAGATE Sanaliou, assistant ; Institut de Géographie Tropicale-
Université de Cocody (Abidjan),(E-mail: ksanaliou@yahoo.fr)

Moustapha SOUMAHORO ; Professeur adjoint ; Département de
géographie, Université Laurentienne Sudbury, Ontario, Canada,
msoumahoro@laurentienne.ca

GOGBE TERE, (Maître Assistant) ; Enseignant-chercheur : Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody / Abidjan Côte d'Ivoire ; email : gogbetere@yahoo.fr

LOBA Akou Don Franck Valéry ; Enseignant – chercheur (Assistant) ; Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody Abidjan, Côte d'Ivoire ; email : valo226@yahoo.com

ATTA Koffi Lazare (Maître de Conférences) UFR Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Cocody-Abidjan ; email : Pr_attakoffi@yahoo.fr

GUEZERE Assogba ; Assistant à l'Université de Kara (Togo) ; Département de Géographie ; email : guezere1970@yahoo.fr

KABLAN N'Guessan Hassy Joseph, Maître – Assistant ; Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody – Abidjan, email : kablanjoseph@yahoo.fr

NASSA Dabié Désiré Axel Maître-assistant, Université de Cocody-Abidjan, Institut de Géographie Tropicale (IGT) E mail dabie@voila.fr

TOURE Mamoutou, Assistant ; Laboratoire Espace-Système, Institut de Géographie Tropicale, Université d'Abidjan Cocody (Côte d'Ivoire) ; E-mail : tourema@yahoo.fr

VEI KPAN Noël, Assistant ; Département de Géographie, Université de Bouaké, CÔTE D'IVOIRE, E-mail : vekanou@yahoo.fr

Joseph P. ASSI KAUDJHIS, Maître-assistant, Université de Bouaké ; email : jkaudjhis@yahoo.fr.

David P. SILUE, Ecole Normale Supérieure, Abidjan ; email : pebanagnansilue@yahoo.fr

BRING Christophe, Enseignant-Chercheur ; Département de Géographie ; Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines ; Université de Ngaoundéré ; (Cameroun) ; email : bringchristophe@yahoo.fr

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Première partie : LES NOUVEAUX CONCEPTS DE GEOGRAPHIE APPLIQUES EN AFFRIQUE SUBSAHARIENNE

Géographie et géographes africains : les perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne : entre tropicalité et gouvernance.....	27-46
La carte des segments (facettes) topographiques : innovation pour un développement rural durable.....	47-64
La géographie des pouvoirs. Une approche originale pour appréhender les réalités locales en Guinée maritime.....	65-81
Systèmes et modèles en géographie halieutique.....	83-110
Le chronotope des espaces de transport de la métropole abidjanaise – un outil de compréhension de la ville.....	111-132
Changement climatique : comment agir maintenant pour un développement durable ?.....	133-148
Géographie et technologie de l'information et de la communication (TIC) pour le développement équitable.....	149-162

Deuxième partie : LES RICHESSES NATURELLES ET LES RISQUES DE SOCIÉTÉ

Anyama : une ville d'érosion.....	165-180
La gestion durable des zones côtières: multi-usages et enjeux de la gestion intégrée autour du littoral de Mbour (petite côte du Sénégal).....	181-198
Morphologie et dynamique de la côte sableuse de Côte d'Ivoire.....	199-212

La problématique des risques littoraux a Nouakchott. Entre avertissement et insouciance.....	213-226
Vulnérabilité et risques écologiques dans un milieu naturel protégé : l'exemple du parc national d'Azagny en Côte d'Ivoire littorale.....	227-241
Évaluation par télédétection de l'impact de l'exploitation des gisements d'or d'Ity sur la couverture végétale (ouest de la Côte d'Ivoire).....	243-256

Troisième partie : LES ECHANGES ET LES MIGRATIONS

Migration économique malinké et ordre socio spatial ethnique dans la ville d'Anyama.....	259-276
Les migrations forcées et leurs territoires en Afrique subsaharienne.....	277-291
De la mobilité à la sédentarisation des lobi du nord-est de la Côte d'Ivoire : facteurs et impacts socio-économiques et spatiaux.....	293-315
Dynamique migratoire des femmes en Côte d'Ivoire : le cas des personnels domestiques féminins de la ville d'Abidjan, une catégorie de travailleurs essentiellement migrante.....	317-336
Territorialité française dans l'agglomération abidjanaise : l'exemple de la commune de Marcory.....	337-358
La difficile maîtrise de l'urbanisation du littoral ivoirien : exemple d'Assinie et de Grand-Béréby (sud de la Côte d'Ivoire).....	359-370
Les entraves à la fluidité de la desserte du corridor de transit du Togo.....	371-387

Quatrième partie :
L'EXPLOITATION DES RESSOURCES ET LE
DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement du manioc de Bonoua dans la région métropolitaine d'Abidjan : une réponse au défi de la dépense alimentaire.....	391-412
Dégradation du bocage bamiléké et risque d'amenuisement des biens écologiques et sociaux: cas de la chefferie Bandjoun (ouest-Cameroun).....	413-428
Exploitation des ressources naturelles et question de développement durable dans le soudano-sahélien et le sahélien camerounais.....	429-440
Exploitation des ressources naturelles et développement durable dans les aires protégées du nord-Cameroun : enjeux et défis.....	441-456
La chasse traditionnelle : une activité de contre-saison pour les paysans du sud-est de la préfecture de l'Ogou dans la région des plateaux au Togo.....	457-476
Agro-business et développement agricole : quels enjeux pour quelles perspectives ? Le cas de la zone office du Niger (mali).....	477-496
Entre aménagement et gestion intégrée des zones côtières ; quelles perspectives pour les littoraux de l'Afrique subsaharienne ?.....	497-506
Stratégies de gestion durable de la mangrove du littoral béninois.....	507-521
Production et exploitation halieutique du lac de barrage hydroélectrique de Buyo : enjeux des besoins actuels et du renouvellement de la ressource ichtyofaunistique.....	523-542
Contribution des populations riveraines à la gestion durable du PNIE : analyse des attentes et propositions de solutions.....	543-568
Les pêcheurs de crustacés du système lagunaire de Grand-Lahou (Afrique de l'ouest - Côte d'Ivoire).....	569-584

Exploitation des eaux et développement durable des pêches en lagune Aby (sud-est ivoirien).....	585-606
Les recompositions rurales aux franges de la métropole abidjanaise.....	607-622
Filière café-cacao et structuration de l'espace national.....	623-647
Réflexions sur la consommation de la volaille importée en Côte d'Ivoire.....	649-662
Un exemple de réorientation de l'économie rurale : le nouveau choix de l'anacarde dans la région du nord-est de la Côte d'Ivoire.....	663-684
Chute des cours du coton et essai de reconversion et d'adaptation dans les campagnes sahélo-soudaniennes camerounaises.....	685-702
Quels nouveaux regards sur les espaces frontaliers pour une sécurité alimentaire durable en Afrique de l'ouest ?.....	703-720

Cinquième partie : LES ENJEUX DE L'URBANISATION

Pression démographique et dynamique spatiale de la ville d'Abidjan : Apport de la télédétection et des systèmes d'informations géographiques.....	723-743
Effets de l'évolution des procédures d'attribution des parcelles de terrain dans la mise en place du paysage urbain d'Abidjan.....	745-765
Biabou : une opération de relogement inachevée.....	767-786
Transports collectifs à Abidjan dans un contexte de croissance urbaine maîtrisée.....	787-803
Collecte des déchets ménagers et urbanisation dans le district d'Abidjan (Côte d'Ivoire): un épineux problème.....	805-817

Voirie et distribution des points de collecte des déchets ménagers à Adzopé.....	819-834
Yamoussoukro, de la ville a la capitale: Réalité et défis d'une métropole en pleine mutation.....	835-854
Décentralisation et déconcentration en Côte d'Ivoire :Une politique de développement territorial piégée.....	855-876
La décentralisation en Côte d'Ivoire, un outil de développement local ? Analyse du cas de la région du nord-est (Zanzan).....	877-895
La problématique de la dotation en équipement dans le département d'Alépé (sud est de la Côte d'Ivoire).....	897-917
Logiques de développeurs et logiques paysannes dans les projets de développement rural : le cas de la zone Kolodio-Binéda (Nord-Est de la Côte d'Ivoire).....	919-937
L'obsession d'habiter sa propre maison à Lomé: Quel impact sur la dynamique spatiale ?.....	939-964
Yagoua, ville agro-pastorale au nord Cameroun.....	965-984
Impacts spatiaux et socioéconomiques des transports collectifs privés à Cocody.....	985-1007

Sixième partie :
**GEOGRAPHIE ET TECHNOLOGIE DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Abidjan : Rue Des Jardins et Rue du Commerce à l'épreuve de la mondialisation.....	1011-1029
Distribution des cartes de recharge téléphoniques et recompositions territoriales. Exemple de la société KTC à Adjamé.....	1031-1053
Apport de la cartographie numérique dans la gestion spatiale optimale des recettes communales à Agnibilékrou (Côte d'Ivoire).....	1055-1066

Apport du SIG à l'évaluation du potentiel piscicole en étang d'une zone
confrontée à des déficits halieutiques : la Région des Savanes (Nord de la
Côte d'Ivoire).....1067-1088

Le modèle d'analyse des précipitations satellitales cmap appliqué au nord-
Cameroun.....1089-1100

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Du lundi 14 au jeudi 17 septembre 2009, l'Institut de Géographie Tropicale d'Abidjan a organisé un colloque international sur les « Perspectives de la Géographie en Afrique subsaharienne ». Cette rencontre a vu la participation de géographes venus d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Elle s'est tenue à (Institut National de Statistiques et d'Economie appliquées) d'Abidjan l'ENSEA, sous les hospices de l'Université de Cocody. Ce colloque a été organisé pour rendre hommage aux enseignants-chercheurs de l'Institut de Géographie Tropicale qui ont porté pendant près de trente ans le flambeau de la géographie en Côte d'Ivoire.

Après un demi-siècle d'exercice de la géographie au service de la formation des ressources humaines, de la connaissance de l'Afrique et de son aménagement, il est apparu important de marquer un temps d'arrêt pour faire un bilan et envisager des perspectives disciplinaire et de recherche de la science géographique et de sa pratique en Afrique. Après tout ce parcours de l'Afrique au travers du développement, des crises multiples et de l'avènement de la mondialisation, la Géographie s'est constituée un champ d'étude qui a abouti à la production de connaissances et de savoirs dans tous les domaines permettant d'éclairer la relation entre l'Homme et l'Espace.

La mise en perspective des problématiques, des objets, des méthodes, des savoirs avec le développement futur du continent, vise à ouvrir de nouvelles pistes de recherche à la discipline. Plusieurs communications ont été reçues sur les thématiques suivantes :

- concepts et méthodes de la géographie ;
- risques naturels et risques de sociétés ;
- agriculture et commerce des pays sous-développés à l'épreuve de la mondialisation et de la concurrence des pays développés ;
- échanges, migrations, tourisme et polarisation des espaces ;
- exploitation des ressources naturelles et développement durable ;
- gestion durable des zones côtières et des espaces continentaux ;
- enjeux de l'urbanisation et de la métropolisation ;
- conséquences géographiques du renouvellement des technologies de l'information et de la communication.

Au titre des Concepts et méthodes de la géographie

La science géographique repose sur une vision holistique qui se nourrit de modélisation. Il s'agit d'une obligation théorique et méthodologique pour parvenir à l'interprétation scientifique des faits et à la connaissance. La modélisation est également le moyen le plus indiqué pour gérer l'espace, et

les ressources. La capacité renouvelée à poser des problématiques et à élaborer des méthodologies efficaces appliquées aux grands domaines de la Géographie a alloué aux géographes, des compétences pour rendre lisibles les grands problèmes du développement durable, traiter de la structure des pouvoirs, apporter des éclairages à la gestion des ressources de toute nature.

Le colloque a mis l'accent sur la nécessité de continuer le développement de la modélisation, des Systèmes d'Informations géographiques afin de mieux comprendre et mieux gérer et optimiser des ressources, des espaces et des situations complexes et changeants en Afrique subsaharienne.

Au titre des Risques naturels et risques de sociétés

Le colloque constate que l'Afrique subsaharienne, comme toutes les autres parties du monde est sujette aux risques naturels climatiques, géophysiques et sociaux. L'accent a été mis sur la vulnérabilité du continent face à l'agressivité des agents climatiques et anthropiques. Les études soutenues ont été principalement centrées sur la dégradation du littoral ouest africain suite à l'érosion côtière. Ces études prônent une gestion intégrée des zones côtières dans le cadre d'une nouvelle gouvernance des littoraux. En Afrique orientale, l'inquiétude demeure vive face à la fonte des glaciers au sommet des hautes terres et aux répercussions des changements climatiques sur l'occupation des espaces ruraux. Les réseaux internationaux de recherche au niveau continental devraient continuer à entretenir une veille constante dans l'étude de ces phénomènes de changement global.

Au titre de L'agriculture et du commerce des pays sous-développés à l'épreuve de la mondialisation et de la concurrence des pays développés

Les changements et les dynamiques économiques qui ont cours en Afrique subsaharienne, ont fait l'objet de nombreux exposés qui ont analysé en profondeur les effets de la mondialisation, les politiques régionales de développement, et les mutations agricoles. Les politiques régionales de développement ont été abordées par le biais des dynamiques frontalières constatées en Afrique subsaharienne par des équipes de recherche internationales et pluridisciplinaires. Les frontières sont des espaces économiques porteurs d'un potentiel de développement agricole et commercial que la recherche géographique éclaire de plus en plus.

La perspective que les échanges frontaliers participent au développement des pays africains apparaît très importante. La recherche suggère que l'intégration régionale, qui doit permettre de répondre à la mondialisation et, faire également face à l'autosuffisance alimentaire, prenne des mesures

institutionnelles qui favorisent davantage l'expansion de ces économies frontalières et les fluidités routières.

Par ailleurs la recherche observe la fin et le renouvellement de cycles agricoles illustrés en Côte d'Ivoire par le développement de cultures telles que l'anacarde, l'hévéa, insérant davantage les régions dans l'économie d'exportation, avec le risque de recul des cultures vivrières sans pour autant résoudre la question de la pauvreté.

Dans les villes les concurrences industrielles de la mondialisation affaiblissent les industries locales allant jusqu'à produire des changements de marchandises et de configuration de magasins dans les principales allées marchandes des métropoles subsahariennes.

Au titre des échanges, des migrations, du tourisme et de la polarisation des espaces

L'Afrique est une terre de mobilité depuis toujours. Les sources de la mobilité en Afrique subsaharienne sont multiples. Le continent éprouve de très graves instabilités provenant des guerres, des violences et des persécutions dues aux oppositions des groupes ethniques pour des raisons de concurrence foncière, religieuse, politique, d'accès aux ressources biophysiques et aux ressources minérales. Volontaires ou forcées, ces migrations ne sont pas sélectives et engendrent aussi bien dans les pays de départ comme d'accueil, des recompositions territoriales et spatiales. La problématique de la gestion de ces migrations est centrale dans tous les pays.

Au titre de l'Exploitation des ressources naturelles et du développement durable

Le colloque relève que l'Afrique subsaharienne est confrontée à de graves problèmes environnementaux, liés à la mauvaise coordination de la gestion de ses ressources naturelles. Sont particulièrement soulignés, l'exploitation des plans d'eau lagunaires et continentaux par des populations très peu regardantes en matière de pêche, sur la conservation des stocks et l'équilibre des plans d'eau. Ces constats sont les mêmes dans les secteurs agropastoraux où le fragile équilibre pâturage/bétail menace la survie des populations et des économies.

La recherche conduit à la mise en œuvre d'outils plus efficaces de gestion du développement durable de l'élevage et de la pêche.

Le colloque a ouvert les grandes perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne, au vue de l'utilité à la fois scientifique et idéologique de la géographie dans l'accompagnement du développement durable de l'Afrique en dessinant des pistes.

Le colloque a mis l'accent sur les grands défis de l'encadrement du développement en Afrique subsaharienne. Il souligne le manque de pertinence des solutions des catégories institutionnelles (espaces décentralisés, marchés et société civile) imposées par la gouvernance néolibérale comme alternative à L'Etat et aux grands programmes d'aménagement du territoire. Il invite instamment la communauté des géographes africains à s'investir dans un cadre scientifique concerté ayant en toile de fond les spécificités du continent, dans la réflexion épistémologique conceptuelle et méthodologique en vue de proposer une approche plus heuristique, plus opérationnelle adaptée à la résolution des grands problèmes humains du continent.

Dans un monde de plus en plus complexe, la science de la compréhension et de la gestion des espaces participe des instruments nécessaires que doit maîtriser l'Afrique subsaharienne. A ce niveau, il importe de renforcer les cadres de formation des compétences en géographie aussi bien celles concernant l'aménagement que la prospective au sein des universités et des coopérations inter universitaires.

Le colloque souligne la diversité et l'unité géographique de l'Afrique subsaharienne source d'un enrichissement scientifique mutuel sur l'inter africanité qui doit encourager la création de réseaux internationaux de recherche notamment entre l'Afrique occidentale, centrale et l'Afrique des régions hauts plateaux de l'Est.

YAMOUSOUKRO, DE LA VILLE A LA CAPITALE:
REALITE ET DEFIS D'UNE METROPOLE EN PLEINE
MUTATION

YAMOUSOUKRO, FROM TOWN TO CAPITALE CITY:
REALITY AND CHALLENGE OF CHANGING
METROPOLE

KAMAGATE Sanaliou, assistant

Institut de Géographie Tropicale-
Université de Cocody (Abidjan)
(E-mail: ksanaliou@yahoo.fr)

Mots clés : Yamoussoukro- Capitale - Aménagement- Plan directeur - projet
-espace urbain

Key words: Yamoussoukro- capital- arrangement- master plan - project -
space urban

Résumé

L'érection de la ville de Yamoussoukro en capitale politique de la Côte d'Ivoire mérite d'être analysée sous l'angle de l'aménagement du territoire pour en saisir le projet, les changements induits dans l'espace par le nouveau statut de la ville ainsi que les défis à relever. Le processus d'urbanisation amorcé pendant la période coloniale a favorisé le sud forestier, zone propice au développement de l'agriculture d'exportation. Pour des raisons économiques, notamment l'approvisionnement de la métropole en matières premières, les différentes capitales du pays ont été choisies non loin du golfe de Guinée. Sous la période de souveraineté, Yamoussoukro, village natal du premier président ivoirien a eu un destin hors du commun. Située à mi-chemin entre la forêt et la savane, ne disposant pas d'activités structurantes, elle a cependant connu un aménagement particulier et est à nouveau en chantier grâce au programme de transfert effectif de la capitale.

L'espace urbain en mutation porte un projet politique vieux de deux décennies, mais il soulève déjà des interrogations quant à sa viabilité. En effet, bien que le phénomène soit en cours, son analyse permet d'émettre

des réserves quant à sa performance au vu des différents “bruits” qui sont perceptibles dans la gestion du cadre urbain par les structures compétentes.

Les défis qui attendent le chef-lieu de la région des Lacs apparaissent énormes d’autant plus qu’il s’agit de lui conférer les vrais attributs dus à son statut de capitale politique et administrative. Le souhait des ivoiriens d’avoir une capitale débarrassée des problèmes que rencontrent la plupart des capitales du tiers-monde risque alors de n’être qu’un vœux pieux.

Abstract

The decision to make Yamoussoukro the capital city of Côte d'Ivoire needs to be analysed from the angle of the regional development to understand the project of society it contains, the transformation of the area it implies owing to the new status of the town and the challenges to take up.

The urbanisation process that started during the colonial period boosted the forest part of the country, a zone favourable for the development of export crops. For economic reasons, mainly for supplying the metropolis with raw materials, the different capital cities had been chosen because of their close position to the guinea gulf. Under the sovereignty period, Yamoussoukro, the birthplace of the first president of Côte d'Ivoire gained an extraordinary development. Situated mid way between the forest zone and the savana zone, this town had no structuring potentialities, however it had been object of a special development and this privilege is on continuation thanks to the project of transferring the capital city to Yamoussoukro.

The urban space in move derives from a political project emerged two decades ago. But it raises questionings related to its viability. In fact, even though the phenomenon is on debate, its analysis raises some reservations in consideration of the performance face to the perceptible "noise" against the competent structures in the management of the urban area.

The challenges the chief town of the lake region has to face are huge particularly because it is about investing the city with the true attributes related to its status as the administrative and political capital. The wish of the ivoirians, which is to have a capital city free of the common problems most third world countries encounter, is likely to be but a mere dream.

Introduction

En 1983, en pleine crise économique, les pouvoirs publics décident d'ériger Yamoussoukro, village natal du président Félix Houphouët-Boigny, en capitale du pays en remplacement d'Abidjan dont la légitimité tient à l'histoire, la géographie et l'économie.

Le projet relativement gelé connaît une mise en œuvre sensible depuis quelques années avec les premières difficultés sur le terrain. Il est possible de l'examiner comme un problème de géographie d'aménagement du territoire. Quel est le projet de société qui sous-tend une telle opération ? Quelles sont les implications de cette opération dans l'organisation du cadre spatial ? Et quels sont les dysfonctionnements auxquels le système de pilotage doit-il faire face ?

La présente contribution à visée systémique se propose de suivre le projet Yamoussoukro en vue d'établir un diagnostic des freins majeurs à son optimisation. Il s'agira donc de cerner les différents rouages du processus du transfert de la capitale, l'impact de l'opération sur le cadre spatial et les défis à relever pour réussir cet ambitieux pari.

1- Du projet colonial des capitales ivoiriennes à l'érection de Yamoussoukro en capitale politique

1.1-Le projet colonial : une vision économique

La signature spatiale de la présence française en Côte d'Ivoire est perceptible dans le fait urbain à travers la toponymie de certains sites habités mais aussi dans la promotion de certains d'entre eux en capitale économique, politique et administrative. Le choix des capitales répondait aux nécessités de l'exploitation coloniale. Trouver un débouché sûr pour l'évacuation des produits issus de l'arrière pays avait tout d'abord conduit l'autorité coloniale à choisir, en 1893, le site de Grand-Bassam plutôt que celui d'Assinie, pourtant siège de la résidence française. Principal centre de commerce français d'huile de palme à la fin du XIX^{ème} siècle, Grand-Bassam connut d'intenses activités commerciales avec la présence de structures bancaires, la construction en 1894 d'une chambre de commerce, l'aménagement du 1^{er} wharf en 1897, l'implantation de transport maritime, etc.

Lorsqu'en 1900 pour des raisons sanitaires (persistance de l'épidémie de fièvre jaune), le gouverneur Roberdeau décida du transfert de la capitale, les milieux d'affaire s'y opposèrent. Le ministre des colonies

coupa alors la poire en deux : la fonction économique restera à Grand-Bassam tandis que Bingerville assurera la fonction administrative.

N'ayant pas les artifices économiques pour être un véritable pôle d'attraction, Bingerville, demeura une capitale provisoire jusqu'en 1933, le temps qu'Abidjan s'affirme comme un pôle économique de premier plan. En effet, la proximité d'Abidjan va desservir Bingerville pour plusieurs raisons. Son site offrait plus d'espace et de plus grandes possibilités d'expansion commerciale. Grâce à son débouché maritime, Abidjan va s'affirmer comme un exutoire pour la métropole. Le wharf de Petit Bassam (construit en 1929 au sud de l'agglomération) avec ses entrepôts et ses maisons de commerce, fit rapidement concurrence à celui de Grand-Bassam qui était le principal accès économique de la colonie. Autre fait important : en 1897, la mission Houdaille avait choisi le site d'Abidjan comme point de départ de la ligne de chemin de fer prévu pour relier Bamako à l'Atlantique.

La vocation industrielle et commerciale d'Abidjan s'affirme autour du rail et du wharf entraînant la présence d'une forte colonie d'Européens et de Libano-syriens. Il n'en fallait pas plus pour que cette ville devienne ainsi la troisième capitale de la Côte d'Ivoire, par un décret du 10 août 1933.

1.2-Le projet de la période de souveraineté : une vision politique

1.2.1-La naissance d'une ville moderne

Sous l'ère Houphouët Boigny, d'impressionnants travaux d'Hercule ont été réalisés à Yamoussoukro, la hissant au rang des villes modèles dans la sous-région ; d'où l'appellation de "Brasilia" ou de "Versailles" d'Afrique. Entre 1977-1982, d'imposants édifices furent bâtis. Il s'agit notamment de la Fondation FHB pour la recherche de la paix, l'hôtel le Président, la maison du parti, l'hôtel de ville, les grandes écoles et le palais des hôtes. La ventilation régionale des investissements publics dans la décennie 1970, (tableau 1), montre amplement que la ville de Yamoussoukro et la région du Sud-ouest ont été les plus nanties en dotation publique.

Tableau 1 : Ventilation régionale des investissements globaux de l'Etat (1971-1980)

REGIONS	Montants investis en milliards de F CFA	Equivalent par tête d'habitant (1) F Cfa	Indice de dotation (2)
Nord	214	342 770	92
Ouest	122,4	166 975	45
Centre-Ouest	143,3	183 130	49
Centre (3)	593,8	375 995	101
Yamoussoukro	211,5	2 106 725	211,5
Est	13,1	35 145	9,5
Sud-ouest	266	1 364 335	368
Sud (4)	251,9	207 045	56
Abidjan (5)	673,2	609 625	164
Total	2489,2	5391745	1096

Source: Hauhouot A et al, 1988 : Marginalité du Nord-Est ivoirien et la problématique du développement de la région, p137

(1) Population de référence : Recensement 1975.

(2) Indice obtenu par le rapport du montant moyen national par tête (371.085)

pris comme base 100 et du montant régional par tête.

(3) Région Centre non compris la ville de Yamoussoukro.

(4) Sud non compris Abidjan district, Bassam, Anyama, Bingerville

(5) Abidjan y compris Bassam, Anyama et Bingerville.

L'importance des fonds dont a bénéficié la région du sud-ouest s'explique en partie par la volonté des autorités de faire de San-Pedro le second pôle de développement économique avec la construction d'un port en eau profonde. Ce qui a suscité l'opération ARSO (Aménagement de la Région du Sud-ouest). Quant à la ville de Yamoussoukro, elle a retenu toute l'attention des autorités publiques. Cette cité a alors reçu un investissement "particulier" qui a servi à bâtir une ville moderne avec des infrastructures et des équipements adéquats (grandes écoles, bâtiments administratifs, réseau électrique, voirie, aéroport...). Entre 1971-1980, l'Etat a investi environ 2 millions/tête d'habitants à Yamoussoukro contre moins de 610 000/tête d'habitant à Abidjan et 1,364 millions/tête d'habitant dans le Sud-ouest. Entre 1981-1982, ce sont 41 milliards F CFA qui ont été investis dans la ville de Yamoussoukro contre 37,8 milliards FCFA dans les autres villes du pays sans Abidjan.

Aujourd'hui, cet ensemble d'infrastructures et d'équipements constitue non seulement pour la ville des atouts exceptionnels mais aussi un patrimoine national que seule une action politique d'envergure comme celle du transfert de la capitale peut permettre de rentabiliser. Cela permettra également d'impulser un dynamisme à cette ville qui avait commencé à s'atrophier.

1.2.2-La réalisation d'un projet politique et l'affirmation de la souveraineté nationale

Le choix de Yamoussoukro comme capitale politique et administrative du pays obéit d'abord à un choix de souveraineté. En effet, les différentes capitales qu'a connu le pays étaient le fait des autorités coloniales : Grand-Bassam (1893), Bingerville (1900), et Abidjan (1933).

Donner à la Côte d'Ivoire une capitale qui soit l'émanation des nationaux, tel était le vœu des députés de la cinquième législature qui en définirent les contours juridiques à travers la loi n°83-242 du 22 mars 1983. Et depuis cette date, les politiques sont allés dans le sens de la réalisation de ce projet. Même le plus farouche opposant politique du président Félix Houphouët Boigny, devenu en 2000 président de la République n'a pas remis en cause ce choix. Il affirmait à ce sujet : « *Yamoussoukro devra être le symbole de notre propre volonté, de l'affirmation de notre propre grandeur, de notre culture, de notre civilisation. Nous devons faire quelque chose qui soit "nous", quelque chose qui dise "nous" en commun.* »¹⁶¹.

Le président d'un des plus grands partis de l'opposition, le RDR (Rassemblement des Républicains) affirmait tout récemment lors d'un meeting tenu à Yamoussoukro : « *Si je suis élu président de la république, ma première décision sera de m'installer à Yamoussoukro. C'est ici que je prêterai serment* »¹⁶².

1.3-La nécessité de transférer la capitale

La logique du réseau urbain veut qu'il y ait une hiérarchie des centres (pôles principaux et secondaires) afin d'éviter une surcharge qui

¹⁶¹Laurent Gbagbo issu du FPI (Front Populaire Ivoirien) dans la revue du PSTCY, Yamoussoukro : transfert de la capitale, les réalisations, les projets, Juillet 2008, P7

¹⁶²Allassane Dramane Ouattara in Fraternité Matin N°13383 du Lundi 22 juin 2009, P12

entraînerait l'asphyxie du commutateur central. Dans son analyse du réseau urbain, Christaller estime que la décongestion du commutateur central s'avère indispensable afin de favoriser les mouvements et les échanges. L'opération du transfert de la capitale politique à Yamoussoukro peut être analysée dans ce sens car Abidjan demeure aujourd'hui une ville macrocéphale qui rencontre de nombreux problèmes de développement. En effet, le fait urbain en Côte d'Ivoire a consacré le rôle prépondérant de cette cité. Capitale économique, politique et administrative ; la ville est devenue en l'espace d'une décennie une véritable mégapole comme le prouvent sa taille, son étendue et sa population. Sa croissance s'est accélérée après 1950 grâce à la voie ferrée la reliant à la zone sahélienne et au percement du canal de Vridi qui a permis l'établissement d'un port en eau profonde. Elle concentre le tiers des effectifs de l'administration, la quasi-totalité des directions des sociétés publiques, parapubliques et privées et fournit plus des 2/3 de la valeur ajoutée nationale. Avec 2 877 948 âmes en 1998, Abidjan voit sa population doubler tous les sept ans depuis 1945. Cette population s'accroît sous le double effet des migrations tant internes qu'externes et d'un fort excédent naturel de naissances avec un taux d'accroissement annuel de 5%. Abidjan représente, de nos jours, 45 % des citoyens de la Côte d'Ivoire et 20 % de la population totale du pays. Sa croissance spatiale est spectaculaire, tant les quartiers centraux que la périphérie font l'objet de construction.

Le revers de cette explosion urbaine, ce sont les problèmes classiques inhérents à la plupart des centres urbains du tiers-monde. Abidjan est ainsi confrontée à une forte spéculation foncière qui débouche inéluctablement sur des quartiers et des constructions précaires aux noms d'ailleurs très évocateurs ("mon mari m'a laissé", "yahosseï", "washington"...). Le Plateau, centre des affaires et de l'administration s'étouffe à l'image des autres quartiers de la ville. Le désordre s'installe partout. L'environnement urbain est très pollué avec les ordures ménagères visibles à tous les coins de rue et sur les places publiques. Le réseau routier est surexploité du fait de l'augmentation du parc automobile et de la dégradation du réseau existant créant des embouteillages quasi permanents.

Le sous système du pilotage de la ville d'Abidjan semble avoir pris du plomb dans l'aile. Comme un corps vivant, la ville s'étouffe et ne parvient pas à corriger ses nombreux dysfonctionnements. Il faut donc trouver un autre pôle d'attraction qui puisse la décharger de certaines de ses fonctions régaliennes. Un désengorgement s'avère nécessaire pour permettre à cette métropole d'assumer efficacement sa fonction économique, de lutter contre l'insalubrité et offrir un cadre de vie décent aux citoyens.

2. - La projection du nouveau statut de Yamoussoukro dans l'aménagement de l'espace urbain

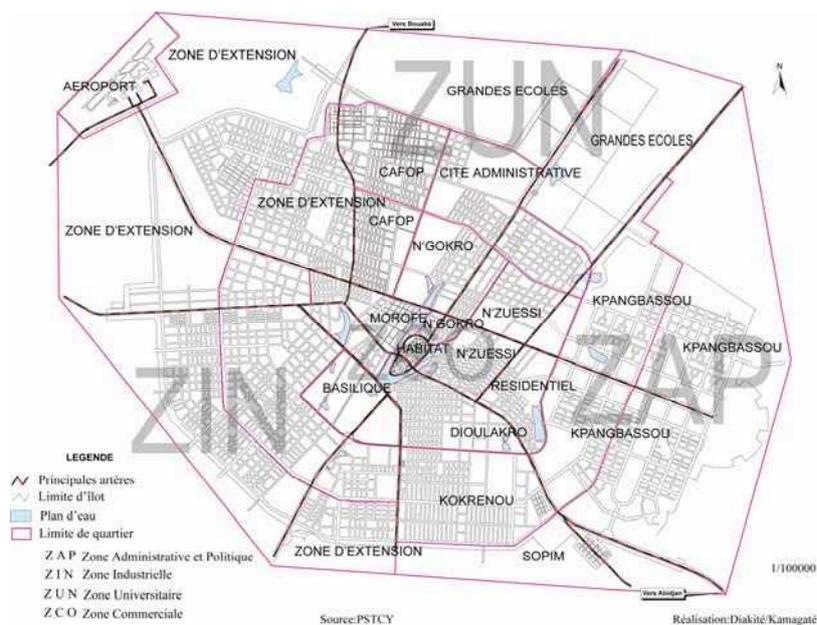
2.1-Les changements opérés dans la structuration du cadre urbain

2.1.1-Les aménagements introduits par le nouveau schéma directeur

La configuration de la ville de Yamoussoukro a d'abord été l'œuvre du Président Félix Houphouët Boigny. La ville s'étendait au début des années 1980 sur une superficie de 2 713 ha environ pour une population estimée à 67 113 habitants. Le zonage était à l'avantage des quartiers résidentiels (Assabou, Thérèse, N'zuessi, Kpangbassou, Dioulabougou, Kokrénou, Nanan, etc.). La fonction commerciale restait concentrée au quartier Habitat et à Dioulabougou. Quant à la fonction administrative, son zonage était très épars. La ville ne disposait pas véritablement de zone administrative. Les premiers équipements dans ce domaine étaient localisés essentiellement le long de l'axe routier Abidjan-Bouaké et aux 100 logements Garçons (cité renfermant des logements d'astreinte pour le corps enseignant).

Avec l'érection de la ville en capitale du pays, des aménagements furent introduits dans le schéma directeur pour tenir compte de son nouveau statut. Ils concernent principalement la fonction universitaire, commerciale, industrielle et administrative, (figure 1).

Figure 1- Schéma directeur de Yamoussoukro



Ainsi la configuration de la ville de Yamoussoukro fait ressortir quatre grandes zones :

- une zone universitaire au nord de l'agglomération.. Sur ce site comprenant déjà les grandes écoles regroupées au sein de l'INPHB, il est envisagé la constitution d'une technopole afin de maintenir la vocation universitaire de la cité des lacs.
- une zone commerciale localisée au centre de la ville. Le schéma directeur prévoit de doter la ville d'une dynamique zone commerciale afin d'éviter l'éparpillement des activités dans plusieurs quartiers. Le centre commercial de la ville fut maintenu le long de l'axe sud-nord et au quartier Habitat. Cependant, pour tenir compte des prévisions sur la tertiairisation des activités économiques, il est envisagé une rénovation de ce quartier. En outre, l'actuelle gare routière située dans le prolongement de l'axe nord-sud sera déplacée à la périphérie de la ville sur une réserve foncière de 50 hectares et son emplacement actuel aménagé en espace commercial.

- une zone industrielle au Sud-ouest . A la périphérie de l'agglomération, notamment au Sud-ouest, se trouve l'ancienne zone industrielle. Celle-ci n'est pas fonctionnelle à cause de la faiblesse de l'activité industrielle. Le schéma directeur de la ville tout en maintenant le même zonage, prévoit des aménagements pour renforcer le rôle de cette zone. Il s'agit par exemple de la desserte en électricité et en eau potable afin d'éviter des installations anarchiques. Cette zone interdite aux constructions à usage d'habitation devra également accueillir certaines activités telles que les garages et les menuiseries qui sont éparpillés sur les trottoirs dans certains quartiers.

- une zone administrative et politique (ZAP) située à l'Est de la ville. C'est dans la partie Est de la ville que les transformations de l'espace sont les plus en vue. En effet, cet espace d'environ 6000 ha doit recevoir les artifices du transfert de la capitale. Cinq grands secteurs le composent. Il s'agit en premier lieu, sur une superficie de 852 ha localisée au centre de cette zone des symboles de la présence de l'Etat à savoir les administrations et les instances politiques centrales (Assemblée Nationale, Conseil économique et Social, Cour Suprême, Grande Chancellerie, etc.). Ensuite, au Sud sur 695 ha, c'est le secteur des Ambassades et des représentations diplomatiques. Le secteur nord regroupe sur 625 ha, les sièges sociaux et de représentations des entreprises, des organismes économiques nationaux et internationaux, des services principaux, des commerces et des équipements touristiques. Enfin, à l'extrême sud et nord de la zone administrative et politique, il est prévu des zones d'habitat résidentiel individuel de haut standing sur un parcellaire d'environ 957 ha.

2.1.2-La délimitation des terroirs villageois de la Commune de Yamoussoukro

En Côte d'Ivoire, bien que l'Etat soit le maître d'œuvre du foncier, il reconnaît néanmoins les droits coutumiers. Afin de purger ces derniers en vue de constituer des réserves foncières pour les opérations d'aménagement de l'agglomération de Yamoussoukro, l'opération de sécurisation foncière du District, avec la délimitation des terroirs villageois de la commune et leur morcellement a été réalisé par le Centre de Cartographie et de Télédétection (CCT) du Bureau National d'Etude Technique et de Développement (BNETD).

2.1.3-La transformation du paysage urbain par les projets d'intérêt public

L'aménagement du cadre urbain est généralement du ressort des structures centrales ainsi que des structures décentralisées de l'Etat. Mais, dans le cadre du transfert de la capitale, l'Etat a mis en place une structure spécialisée: le PSTCY (Programme Spécial de Transfert de la Capitale à Yamoussoukro) qui a déterminé une série d'actions indispensable à la réalisation de cet ambitieux projet. (tableau 2).

Le paysage urbain subit ainsi une transformation avec la réalisation des projets d'infrastructures et d'équipements dont certains sont achevés. L'on peut relever par exemple :

- la voie triomphale. Il s'agit d'une immense artère de 23 km devant relier l'aéroport et le palais présidentiel. Pour l'instant, seuls 6 km de voies ont été réalisés.

Tableau 2 : Les projets de la phase I du transfert de la capitale

INVESTISSEMENTS NON PRODUCTIFS
Purge des droits coutumiers et Indemnisation des activités existantes dans la Zone Administrative et Politique
Viabilisation de la Zone Administrative et Politique
Viabilisation de la Ville
Construction Maison Députés
Réhabilitation du patrimoine (logements) de l'Etat à Yamoussoukro
Réhabilitation et renforcement des établissements scolaires et universitaires publics de Yamoussoukro
Réhabilitation du CHR et renforcement des établissements sanitaires publics de Yamoussoukro
Construction des bâtiments du Palais de la Présidence de la République
Construction des bâtiments de la Primature et des Institutions de la République
Construction des bâtiments des Ministères et autres édifices publics
Aménagement et assainissement des lacs
Complexe Culturel
Réalisation et aménagement de la Voie Triomphale
Complexe Olympique
Déplacement MT et Extension du Réseau Electrique
Extension du Réseau de téléphone et mise à niveau des équipements
Extension du Réseau Eau Potable et mise à niveau des équipements
Hôpital international
Centre de Conférences Internationales de Yamoussoukro
Création d'un réseau de distribution de gaz par gazoduc
Réparation de la voirie urbaine & Bitumage des voies du District de Yamoussoukro
Projet d'assistance aux populations locales de Yamoussoukro
Construction des bâtiments de Sécurité et de Défense
Unité d'Exécution du Programme
Etudes pour le transfert de la Capitale
INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS
Réalisation de la Technopole de Yamoussoukro
Construction d'un abattoir moderne
Construction d'une Gare routière inter-urbaine
Centre d'enfouissement technique
Aménagement d'une Zone d'investissements (Zone franche)
Réhabilitation et extension de l'aéroport international
Construction d'un centre Commercial
Construction de logements
Parc d'exposition de Yamoussoukro
Grand Hôtel de standing

Parc à bétail
Centre Artisanal
Marché communal
Réhabilitation du Parc animalier d'Abouakouamékro
Aménagement du Jardin champêtre de Guigio

Source : PSTCY

- la maison des députés et le palais de l'Assemblée Nationale. La première grande œuvre du PSTCY concerne la maison des députés. Il s'agit d'un complexe hôtelier devant abriter les représentants du peuple lors des séances parlementaires. Il est bâti sur une superficie de 8 hectares dans la zone administrative et politique. D'un coût global de 23.396,04 millions de FCFA, cette œuvre a été cofinancée par l'Etat ivoirien (23,47%) et la République Populaire de Chine (76,53%). A quelques mètres de cet édifice, sortent progressivement de terre les bâtiments de l'Assemblée Nationale, (figure 2).



Photo kamagaté

Figure 2 : L'hôtel des députés, fruit de la coopération sino-ivoirienne.

3- Les structures étatiques à l'épreuve de la gestion urbaine

Malgré l'existence d'un cadre institutionnel et réglementaire, le développement de la ville de Yamoussoukro est confronté à d'énormes difficultés.

3.1- Le cadre institutionnel et réglementaire

Le président Laurent Gbagbo, par le Décret n° 2002-483 du 30 octobre 2002 créa une structure en charge de réaliser le transfert effectif de la capitale. Il s'agit du PSTCY : Programme Spécial de Transfert de la Capitale à Yamoussoukro qui a pour mission principale de coordonner l'ensemble des activités liées au transfert des institutions d'Abidjan à Yamoussoukro. Ses missions spécifiques portent sur la coordination institutionnelle, technique et financière du Programme et l'appui à :

- la sécurisation foncière du District ;
- l'aménagement des zones de construction des ouvrages ;
- la réalisation des bâtiments des institutions et assimilés et des infrastructures socio-économiques : la Présidence, la Primature, le Parlement, le Conseil Constitutionnel, la Cour Suprême, la Grande Chancellerie de l'ordre national, le Conseil Economique et Social ;
- l'investissement privé en appuyant au plan administratif, fiscal et douanier les entreprises impliquées dans le transfert de la capitale ;
- l'intégration socio-économique des populations locales ;
- l'appui au renforcement de la sécurité du District.

La réalisation des projets est sous le contrôle technique du BNETD (Bureau National d'Etudes Techniques de Développement) qui a été au centre d'importants travaux de réflexion et d'aménagement de la ville de Yamoussoukro. Cette structure assure la maîtrise d'œuvre des différents projets retenus dans le cadre de ce transfert.

Les structures décentralisées que sont le District et la Commune participent également à la concrétisation du projet de transfert de la capitale. Elles ont compétence d'assurer à l'ensemble de la population de leur ressort territorial les meilleures conditions de vie en réalisant des projets dans divers domaines. Le District de Yamoussoukro, créé par la loi n°2002-44 du 21 janvier 2002, est administré par un gouverneur, nommé par décret présidentiel. La commune de Yamoussoukro a, quant à elle, été créée en 1978. Elle est administrée par un conseil municipal présidé par un maire.

Ces structures décentralisées constituent un partenaire du PSTCY dans le cadre de la sensibilisation et de la mobilisation des populations aux actions de développement initiées dans le cadre du transfert de la capitale. En outre, certains projets répertoriés dans la phase 1 du transfert de la capitale relèvent de leurs compétences (construction de la gare routière, du marché, de l'habitat social...). Le PSTCY est chargé de coordonner la

réalisation desdits projets avec ces structures décentralisées qui en assurent la maîtrise d'ouvrage.

La lutte contre l'insalubrité publique et la préservation du cadre de vie en milieu urbain relève désormais du Ministère de la Ville et de la Salubrité urbaine à travers l'Agence Nationale pour la Salubrité Urbaine (ANASUR) créée par ordonnance n° 2007-586 du 4 octobre 2007 signée du chef de l'Etat et abrogeant les dispositions de la loi n° 2003 - 208 du 7 juillet 2003 portant transfert de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales.

3.2- Les problèmes majeurs de développement

3.2.1-Le non respect du plan d'urbanisme directeur et la non maîtrise du foncier

Le plan d'urbanisme directeur qui a pour finalité d'assurer un développement harmonieux de l'espace urbain conformément à la fonction de ville-capitale de Yamoussoukro n'est malheureusement pas respecté et cela risque d'avoir à terme des répercussions sur l'organisation de l'espace. Le périmètre d'urbanisation fait actuellement l'objet d'une exploitation abusive aussi bien par les autorités locales que par les populations autochtones.

La gestion du domaine urbain se fait au mépris des règles du plan d'urbanisme directeur et du décret n°97-177 du 19 mars 1997 portant approbation et déclaration d'utilité publique du périmètre d'urbanisation de la ville de Yamoussoukro. Au regard des dispositions de ce décret, il ressort que ni les collectivités décentralisées (la commune et le district) ni les populations jouissant d'un droit coutumier de propriétaires terriens ne peuvent entreprendre des aménagements fonciers de nature à modifier l'état du sol sans l'accord préalable du Ministère en charge de la construction. Pourtant des opérations de lotissement et d'aménagement ont été réalisées dans le périmètre même de l'espace réservé à la zone administrative de la capitale. C'est notamment le cas du lotissement de Kpangbassou-Extension avec en plus une violation de la trame de base du schéma directeur en matière de largeur des voies de circulation.

Avec le consentement des communautés coutumières, les autorités locales continuent d'attribuer des terrains dans les quartiers de Kpangbassou, kokrenou Mairie et de Morofé-Est, en violation des dispositions du décret de 1997. L'attribution d'un espace de 5000 hectares à des enseignants pour la construction d'une école dans le village de Kami a défrayé tout récemment

la chronique car l'espace en question était réservé à la construction d'une caserne des sapeurs pompiers.

3.2.2-Les réticences des populations

Les autorités coutumières et les populations autochtones de Yamoussoukro continuent de grincer des dents au motif qu'on veuille les exproprier de leur terre. Ainsi certaines opérations immobilières sont bloquées car la purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures par l'Etat n'est pas encore effective. Le vendredi 13 août 2004, une marche a été organisée par la communauté villageoise de Kpangbassou sur la préfecture pour exprimer son refus de quitter le site du village, affecté pourtant à la zone administrative et politique. Aussi, le problème de l'extension des villages localisés dans le périmètre du Plan d'Urbanisme Directeur de la ville et plus spécifiquement les noyaux villageois du centre ville préoccupe les populations qui demandent des garanties auprès de l'administration.

3.2.3-L'assainissement du cadre de vie

La nouvelle capitale ivoirienne donne aujourd'hui l'image d'une ville en détresse tant les défis sont énormes dans l'assainissement du cadre de vie. Le réseau de drainage et d'assainissement est défectueux. Les caniveaux existants en bordure des voies bitumées pour l'évacuation des eaux pluviales servent de réceptacles d'ordures ménagères et d'eaux usées. Bouchés par le sable et les débris des ménages, ils ne sont pas régulièrement curés. La quasi-totalité des passages sous voies est obstruée et les eaux usées dégoulinent sur la chaussée. Dans les quartiers qui ne disposent pas de voies bitumées, la situation est encore plus préoccupante car la chaussée en terre est de plus en plus dégradée et devient ainsi une zone d'insalubrité : stagnation des eaux pluviales et usées, dépôts sauvages d'ordures, enherbement.

Le système d'assainissement actuel dans la plupart des quartiers de Yamoussoukro est de type individuel (puits perdus, fosse septique, latrine) et la majorité ne respecte pas les règles techniques et hygiéniques. La nécessité d'avoir un environnement sain exige de doter la ville d'un réseau collectif d'évacuation des eaux usées et pluviales. Le réseau d'égout doit être équipé de postes de dépotage et doit déboucher sur les stations d'épuration à réhabiliter afin d'avoir des rejets compatibles aux exigences de l'environnement et de la santé publique.

L'assainissement du cadre de vie passe également par l'aménagement des lacs artificiels créés au sein de la ville par le président Houphouët. Au nombre de 10, ces derniers sont très pollués du fait du déversement des eaux usées, des rejets domestiques, des déchets solides et des produits phytosanitaires issus des cultures maraîchères. En outre, la station d'épuration de l'hôpital étant en panne, les eaux usées sont directement évacuées dans le lac qui y est contigu. L'image qu'offre le système lacustre n'est guère reluisante du fait de la prolifération de végétaux aquatiques.

A l'image des autres villes de la Côte d'Ivoire, Yamoussoukro croule sous le poids des ordures ménagères. La production annuelle d'ordures ménagères dans la commune est d'environ 90 000 tonnes. Le niveau d'intervention des sociétés prestataires est jugé dans l'ensemble médiocre par les services techniques de la mairie (niveau d'exécution des tâches < 45%). La précollecte et la collecte des ordures par les différents opérateurs (CLEAN BOR CI, AROME, INTERCOR et ALIZE VILLE Propre) présentent en effet de nombreuses insuffisances telles que l'irrégularité dans l'enlèvement des coffres et des poubelles favorisant la constitution de dépôts sauvages et le déversement des ordures dans les caniveaux et sur la voie publique. Les alentours des marchés et de certaines places publiques sont dans un état d'insalubrité générale. En outre, la ville ne dispose pas d'une décharge appropriée. Celle d'Akpessekro, exploitée actuellement, est située au Sud-ouest de la ville sur la route menant à Oumé. Elle ne répond à aucune norme environnementale et son emplacement n'est pas adapté car les vents dominants soufflent du sud-ouest au nord-est. Yamoussoukro a aussi besoin d'un abattoir moderne car l'existant est peu fonctionnel. Il s'agit en fait d'un espace vert situé près du parc à bétail et qui ne répond pas aux normes conventionnelles.



Photo kamazaté

Figure 1 : Un dépotoir d’ordures ménagères à l’une des entrées du palais présidentiel à Yamoussoukro

3.2.4- Un faible niveau des équipements collectifs

Par son statut de chef-lieu de la région des lacs et de capitale politique, Yamoussoukro se présente comme un pôle régional et national de premier plan. A ce titre, il convient d’améliorer le niveau de couverture en matière d’habitat, d’infrastructures et d’équipements socio-collectifs. Le problème de logement constitue un défi majeur car il va falloir non seulement accueillir les déplacés d’Abidjan (agents des services publics et privés), mais aussi faire face à la forte demande de logements au sein de la ville. Les besoins estimés à environ 20000 se répartissent en logements de type économique (12 000), moyen standing (5 000) et grand standing (3 000).

Une série d’actions doivent également être entreprises afin de renforcer son attraction. Il va falloir améliorer sa capacité d’accueil en matière d’équipements scolaires car malgré l’existence de grandes écoles, le département de Yamoussoukro ne possède pas d’assez d’écoles primaires et secondaires pour la population locale. La plupart des établissements scolaires de la DREN de Yamoussoukro ont une moyenne d’élèves par classe (63 dans le cycle secondaire par exemple) supérieure à la moyenne nationale qui est de 40 élèves/classe. La couverture sanitaire publique doit être

également améliorée car 14% de la population départementale est à plus de 5 km d'un centre de santé.

La ville doit également se doter d'un marché urbain et de marchés de proximité qui reflètent son rang dans l'armature urbaine. Le grand marché qui existe au quartier habitat est devenu exigü. De plus, les différents marchés ne sont pas dotés de commodités sécuritaires et hygiéniques. La plupart d'entre eux sont élevés sur des espaces non aménagés avec des équipements précaires.

L'amélioration du niveau d'équipement de la ville passe aussi par la construction d'infrastructures sportives notamment un complexe omnisport car celles qui existent appartiennent aux grandes écoles de la cité. En outre, le stade de football situé dans le quartier Evéché est dans un état très précaire.

Un autre défi que devra relever la ville est assurément l'état de la voirie. Certes, Yamoussoukro a bénéficié d'un dense réseau routier urbain long de 230 km dont plus de 130 km de chaussées revêtues, mais la ville paye aujourd'hui les frais du manque d'entretien de celui-ci. L'aménagement des voies de communication est devenu une nécessité tant les difficultés de circulation dues à leur mauvais état sont légion. Aux différents endroits de la ville, la chaussée est dégradée, l'asphalte est enlevé et les nids de poules constituent des cauchemars pour les automobilistes qui sont souvent obligés d'emprunter les trottoirs. Plusieurs rues présentent de véritables cratères et la broussaille a envahi la chaussée. Certaines voies ne sont plus fonctionnelles. Elles sont carrément fermées à la circulation ou transformées en véritables champs de céréales. La plupart des voies transversales non bitumées sont envahies par les herbes ou obstruées par des tas d'immondices lorsqu'elles ne sont pas transformées en marché de quartier comme 220 logements.

Dans la perspective de la densification des flux de personnes et de marchandises qu'entraînera le nouveau statut de la ville, il faut dès à présent mettre fin aux gares informelles de taxis communaux et aménager un nouveau site conformément aux dispositions du nouveau schéma directeur.

Conclusion

Les travaux d'aménagement dont bénéficie Yamoussoukro s'inscrivent dans une vision politique, celle de la doter des attributs institutionnels du pouvoir central. Le modèle urbain recommande, en effet,

qu'à chaque niveau de hiérarchie dans l'ordre spatial corresponde un niveau de services et d'équipements. Les superstructures qui sont réalisées dans le cadre du transfert de la capitale contribuent ainsi à la consolidation de la fonction administrative et politique de la ville.

Le passage de la ville à la capitale, a pour conséquence une transformation du cadre spatial. Si le cadre général de développement et d'évolution a été tracé par les plans directeurs, il n'en demeure pas moins que le fonctionnement de la cité génère déjà des problèmes que les structures étatiques n'arrivent pas à résoudre. Faire de Yamoussoukro une plaque tournante en Afrique de l'ouest, une cité débarrassée des problèmes des grandes métropoles du tiers monde exige une attitude prospective. Le recours à l'aménagement planifié et participatif doit permettre d'inverser cette tendance si l'on ne veut pas revivre le désordre que connaît Abidjan. La Côte d'Ivoire se doit de réussir ce pari car le choix de Yamoussoukro s'inscrit dans la réalisation d'un acte de souveraineté et d'affirmation de la personnalité ivoirienne

Références bibliographiques

- Antoine Bailly, l'organisation urbaine, 1975 : *Théories et modèles, Paris, CRU, 271p*
- Fraternité Matin, 1997 : *Yamoussoukro, la capitale du futur, 32ème année, n°9680, p10-11*
- PSTCY, 2008 : *Transfert de la capitale : les réalisations, les projets, 31 pages*
- République de Côte d'Ivoire-Ministère du cadre de vie et de l'environnement-District autonome de Yamoussoukro –BNETD, 1997 : *Commune de Yamoussoukro, plan d'urbanisme directeur, rapport de synthèse, 90 p*
- République de Côte d'Ivoire- Ministère de la planification et de la programmation du développement-Direction régionale pour le centre, 1999 : *Bilan diagnostique de la région centre, 53 p*
- Sentiers (magazine d'information et d'analyse), 2000 : *Yamoussoukro et Daoukro, deux rêves brisés, juillet 2000, n°1 : p12-13*